



### CONGO-EMIRATS ARABES UNIS

# Abu Dhabi et Brazzaville renforcent leur partenariat économique

La République du Congo et les Emirats arabes unis ont signé à Abu Dhabi un accord global de partenariat économique, en marge de la 14e édition du Forum annuel sur l'investissement. Le texte a été paraphé par le ministre congolais des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka, et par le ministre émirati du Commerce extérieur, Ahmed Al Zeyoudi, en présence des présidents Denis Sassou N'Gusso et Mohammed ben Zayed Al Nahyane.

Page 16

Les présidents congolais et émirati avec les ministres signataires / DR



### TRANSPORT TERRESTRE

## Les accidents en diminution sur la route nationale n°1



La photo de famille avec les éléments de la gendarmerie Adiac

La route nationale n°1 a enregistré une baisse de 10% du nombre d'accidents en 2024 contre une hausse de 42% en 2023 dans la zone de la forêt du Mayombe, a indiqué le directeur général adjoint de La Congolaise des routes, Jacques Almaess, lors d'un séminaire de formation des chefs de service et commandants d'unités du groupement de sécurité routière.

Page 3

### COOPÉRATION

## La Banque mondiale veut appuyer le secteur des transports



La directrice chargée du transport en Afrique de l'Ouest et du centre à la Banque mondiale, Anne Cécile Souhaid, a échangé le 8 avril avec la ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, sur l'appui de son institution au Congo dans le domaine des transports. « La Banque mondiale s'est déjà engagée dans une collaboration sur le transport fluvial. Aujourd'hui, nous avons pu aborder les autres aspects de transport essentiels pour une bonne connectivité nationale et une intégration régionale », a expliqué Anne Cécile Souhaid.

Page 3

### LITTÉRATURE

## Gabriel Okoundji honoré en France

L'écrivain Gabriel Mwènè Okoundji a été honoré à plusieurs titres

lors du Festival des littératures à Bordeaux, en France, où il a parlé de son recueil intitulé « L'âme blessée d'un éléphant noir », publié en mars dernier chez Gallimard dans la collection Poésie et préfacé par Boniface Mongo Mboussa.

Page 12



Sylvie Justome, adjointe au maire de la ville de Bordeaux, a remis à Gabriel Okoundji la médaille française d'Officier des arts et des lettres

Éditorial

Blocage

Page 2

## ÉDITORIAL

## Blocage

Difficile de comprendre que le football congolais, suspendu par la Fédération internationale de football association (Fifa) voici aujourd'hui deux mois, n'envoie toujours pas de signaux positifs en vue du retour à la normale. Le temps qui nous sépare du congrès de la Fifa du 15 mai, crucial pour l'avenir de nos athlètes de la discipline, est compté. Car cette instance pourrait infliger au Congo une sanction plus sévère si les recommandations contenues dans son courrier du 6 février ne sont pas appliquées à la lettre.

L'espoir était forcément grand, particulièrement quand la Commission ad hoc avait libéré le siège de la Fédération congolaise de football. Mais depuis lors, aucune avancée n'a été enregistrée, donnant l'impression désagréable d'un retour à la case départ. Et l'on se doutait bien que cette démarche pour la résolution du conflit n'avait aucune chance d'aboutir sans l'ordonnance de rétractation que le Tribunal de grande instance de Brazzaville devrait délivrer pour annuler la précédente ayant conduit à l'expulsion du Comité exécutif.

Le sixième report de l'audience témoigne du manque d'une réelle volonté de faire bouger les lignes. Il n'y a plus assez d'optimisme. D'où cette interrogation : à qui profitent les reports ? A vrai dire, la situation se complique davantage. Et le bout du tunnel n'est pas encore visible comme le prouve la dernière lettre de la Fifa, rappelant au gouvernement qu'il n'y a pas eu d'avancée.

Il est donc temps de clore définitivement ce feuilleton parce que le Congo n'a plus de marge de manœuvre. Emprunter la voie de la sagesse permettra au pays de sauver à la fois son football de la longue suspension et son honneur. Car il n'y aura plus de voie de recours si la durée de la suspension est actée. A nous de faire le bon choix !

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES ORGANISATIONS

## L'OFC lance une vaste campagne d'adhésion

Lancée le 8 avril au siège communal du Parti congolais du travail (PCT) par la présidente du secrétariat exécutif fédéral de l'Organisation des femmes du Congo (OFC), Charlotte Opimbat, la première phase de la campagne d'adhésion cible environ vingt mille femmes des différents arrondissements de la ville capitale ainsi que celles de l'Île Mbamou.



Remise des fiches d'adhésion aux responsables des comités et sections de l'OFC/Adiac

Se déroulant jusqu'au 26 avril, la première phase de la campagne d'adhésion à l'OFC-Brazzaville qui sera suivie d'une deuxième programmée en juin ainsi que d'une troisième à partir du mois d'octobre est placée sur le thème « Femmes de Brazzaville, femmes des mutuelles et associations où que vous soyez, venez nombreuses à adhérer à l'OFC ». Selon Charlotte Opimbat, cette campagne fait partie du programme d'activités de cette union catégorielle du PCT. Le but ultime étant d'atteindre environ cent mille femmes d'ici à la fin de l'année. La cérémonie de lancement de cette activité a été marquée par la remise des fiches d'adhésion aux présidentes des comités et des sections des différents arrondissements de Brazzaville ainsi que

celles de la sous-préfecture de l'île Mbamou. « Après les activités du 8 mars, nous devons aller dans nos arrondissements pour mener une grande et vaste campagne d'adhésion qui sera la première du genre. Nous avons remis aux responsables des comités, des sections, un échantillon de fiches d'adhésion pour qu'elles aillent dans les quartiers copter les femmes, les camarades, les individualités, les sympathisantes qui n'ont pas encore signé à l'OFC mais qui vont le faire pour la première fois. A travers la première phase de cette campagne d'adhésion, nous voulons atteindre près de 20 000 femmes à Brazzaville », a précisé la présidente du secrétariat exécutif fédéral de l'OFC-Brazzaville.

Pour la réussite de cette campagne d'adhésion, l'OFC entend associer les élus du PCT et les chefs de quartier. Concernant les cibles, plus de trois cents associations sont dans les projecteurs de l'OFC. « Nous allons mener cette campagne pendant tout le mois d'avril. Nous avons décidé d'enrôler aussi les mutuelles et les associations qui nous sont proches, certaines ont déjà pris connaissance de nos statuts et n'attendent que leur adhésion », a poursuivi Charlotte Opimbat.

A l'issue de la première phase de cette campagne d'adhésion, une cérémonie de présentation des nouvelles adhérentes aura lieu à l'esplanade du Palais des congrès, ont promis les organisatrices.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE  
Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## ROUTE NATIONALE N°1

## LCR prône une synergie d'actions pour réduire les risques d'accidents

Le bilan de l'accidentologie 2024 présenté par La Congolaise des routes(LCR), la société concessionnaire de la route nationale 1, souligne une amélioration de la sécurité routière après une situation critique en 2023. Après la campagne de sensibilisation engagée depuis août 2024, LCR prévoit cette année une sensibilisation ciblée des usagers avec l'implication de ses partenaires du Groupement de sécurité routière(GSR), de la direction générale des transports terrestres(DGTT) et les acteurs du transport.

Le bilan de l'accidentologie 2024 a été présenté au cours du séminaire national de formation des chefs de service et commandants d'unités du GSR, tenu du 1er au 4 avril, à l'École de la Gendarmerie de Bifouiti, à Brazzaville. Placé sur le thème « Défis sécuritaires sur la route, renforcement des capacités d'alerte et d'intervention pour sauver des vies », ce rendez-vous stratégique a réuni les responsables des escadrons de sécurité routière de tout le pays, de Ouesso à Pointe-Noire, ainsi que plusieurs partenaires institutionnels et privés, dont la DGTT et les compagnies d'assurances. L'objectif du séminaire national de formation, d'après le directeur général adjoint de LCR, Jacques Almaless, était de partager un retour d'expérience sur l'accidentologie sur la RN1, d'analyser les résultats des actions de LCR, et d'envisager ensemble des stratégies pour lutter contre l'insécurité en agissant sur le comportement des conducteurs. Le directeur général adjoint de LCR a présenté, le 4 avril, une analyse détaillée de l'accidentologie sur le réseau rou-

tier national, notamment sur la RN1, l'axe stratégique entre Brazzaville et Pointe-Noire. En 2023, la RN1 a connu une dégradation préoccupante, avec près de 550 victimes et une hausse de +23 % des accidents par rapport à 2022. L'analyse a révélé que deux accidents sur trois impliquaient un poids lourd, et que ces véhicules étaient responsables de 83 % des décès enregistrés.

Face à cette tendance alarmante, LCR a engagé en août 2024 une campagne de sensibilisation inédite, fondée sur une approche collective réunissant la DGTT, l'Intersyndicale des transports en commun du Congo, les associations et les conducteurs eux-mêmes. Cette initiative, articulée autour des « 5 commandements de la route », a été déployée dans les gares routières de Mengo, Moukondo et Lifoula. En l'espace de quarante-et-six jours, plus de onze mille camionneurs ont été sensibilisés à la sécurité routière, l'organisation du Trophée des Camionneurs 2024 visant à récompenser les conducteurs les plus exemplaires. Cette campagne a



Jacques Almaless exposant devant les gendarmes/Adiac

permis une baisse de 25 % des accidents pendant la période de déploiement (août à mi-septembre), de même que le nombre total de victimes sur la RN1 a reculé de 1 % sur l'ensemble de l'année 2024, une première depuis plusieurs années. Dans le Mayombe, zone prioritaire ciblée par la campagne, le nombre de victimes d'accidents a baissé de 10 % en 2024, après une hausse dramatique de +42 % en 2023. Lors de son intervention, Jacques

Almaless a rappelé que la sécurité routière ne peut être résolue par des actions isolées. Il a plaidé pour une mobilisation partagée, où chaque acteur (institutionnel, professionnel ou usager) agit de manière coordonnée et concrète pour faire reculer durablement l'insécurité routière. « *Ce qui fait la différence, ce n'est pas seulement le diagnostic, ce sont les actions. Et surtout, c'est la capacité à agir ensemble, sur le terrain. Ensemble, nous pouvons sauver*

plus de vies », a-t-il insisté. LCR réaffirme son engagement à travers une approche intégrée qui combine la sensibilisation ciblée des usagers, la coopération active avec le GSR, la DGTT et les acteurs du transport des actions coordonnées sur le terrain, là où les risques sont les plus élevés. La même dynamique s'intensifiera en 2025 sur la RN1 et RN2 précisément au Carrefour Kintélé-rond-point Yié.

**Fiacre Kombo**

## COOPÉRATION

## La Banque mondiale veut appuyer le secteur des transports

En visite de travail au Congo, Anne Cécile Souhaid, directrice sectorielle Transport Afrique de l'Ouest et du centre pour la Banque mondiale, a rencontré le 8 avril à Brazzaville la ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, pour consolider le partenariat stratégique entre le Congo et la Banque mondiale dans le secteur des transports.

L'échange entre les deux personnalités s'est inscrit dans le cadre stratégique porté sur le développement intégré du secteur de transports au Congo. Il s'est agi de consolider l'intégration sous-régionale et régionale en matière des transports et de renforcer la collaboration entre le gouvernement congolais et la Banque mondiale dans les secteurs-clés comme les transports fluviaux, routiers, ferroviaires ainsi qu'aériens.

La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a présenté la vision globale du gouvernement en matière de connectivité, visant à améliorer les liaisons internes entre les grandes villes, notamment Brazzaville et Pointe Noire, mais aussi à renforcer l'intégration sous-régionale et régionale. « *La Banque mondiale s'est déjà engagée dans une collaboration sur le transport fluvial. Nous avons pu aujourd'hui aborder les autres aspects de transport essentiels pour une bonne connectivité nationale et une intégration régionale. Nous avons*



La poignée de mains entre la ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas et Anne Cécile Souhaid/Adiac

abordé également la question du secteur de transports et de la mobilité urbaine qui est essentielle aussi bien à Brazzaville puis à Pointe Noire », a déclaré

Anne Cécile Souhaid, directrice sectorielle de transports pour la Banque mondiale. En outre, l'envoyée de la Banque mondiale a salué l'engagement

des autorités congolaises et a réaffirmé la disponibilité de son institution à soutenir les projets structurants en cours et à venir. Elle a souligné également l'importance

d'une approche multisectorielle, favorisant l'impact économique et social des investissements dans les transports. « Le secteur de transport ferroviaire qui est aussi critique en République du Congo et le secteur maritime; bien évidemment avec l'importance du port autonome de Pointe Noire. Au-delà de cela, la ministre nous a exposé sa vision de tous les secteurs dans la connectivité et nous avons proposé d'appuyer le développement de cette vision par des échanges avec d'autres pays au niveau sous-régional et continental, mais aussi au niveau global afin d'apporter l'expertise et l'assistance technique de la Banque pour aider le développement de cette vision ».

Signalons que le port autonome de Pointe Noire, en eau profonde aménagée, le Chemin de fer Congo océan en réhabilitation et la circulation sur le fleuve Congo sont des atouts qui permettent au pays de jouer son rôle de transit. Ils constituent des véritables opportunités pour les investisseurs.

**Fortuné Ibara**

## ÉCONOMIE BLEUE ET VERTE

## Identification à Brazzaville des opportunités de financement

La secrétaire exécutive de l'Agence de développement de l'Union africaine (Audea) et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), Nardos Bekele-Thomas, a effectué récemment, en compagnie de la ministre Arlette Soudan-Nonault de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo (MEDDBC), ainsi que coordinatrice exécutive de la Commission climat bassin du Congo (CCBC), une visite officielle des locaux du siège de cette Commission tout comme ceux de la Radio-Télévision du bassin du Congo (RTBC), pour la mise en œuvre des projets dans les domaines des infrastructures, de l'économie bleue et verte et des transports.

La visite de travail s'est inscrite dans une démarche stratégique visant à faciliter l'obtention de financement pour les projets et programmes en lien avec le MEDDBC par l'intermédiaire de l'Audea-Nepad. L'accent a été mis sur l'identification des opportunités de financement pour des initiatives axées sur les infrastructures, l'économie bleue et verte ainsi que les transports et autres secteurs stratégiques.

L'un des points centraux de cette rencontre a été la demande de réorganisation de l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains (AFR100). La réunion AFR100 à Brazzaville, initialement prévue pour 2024, a été annulée pour une date ultérieure. AFR100 est un effort mené par les pays pour restaurer les terres dégradées et déboisées d'Afrique. « La vision du président, c'est quelque chose qui a marqué dans la transformation socio-économique du continent, puisque le développement ce n'est pas seulement des projets



Nardos Bekele-Thomas et la ministre Arlette Soudan-Nonault/Adiac

et des programmes mais le développement c'est aussi la communication, parce qu'avec la communication, on peut avoir une vision partagée, un programme partagé qui devient la responsabilité de tout le monde, où tout le monde participe. Le moyen efficace d'en faire, c'est la communication pour le développement », a déclaré Nardos Beke-

le-Thomas, secrétaire exécutive de l'Auda-Nepad.

Au cours de cette rencontre, la secrétaire exécutive de l'Auda-Neoad a rappelé que les fondements de son institution reposent sur le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, une vision panafricaine qui promeut des solutions innovantes pour le développement durable du conti-

ment.

Elle a réitéré l'engagement de son institution à soutenir les pays africains dans la mobilisation de ressources financières en faveur des initiatives climatiques et environnementales.

« Ce qui manque à l'Afrique c'est un système d'échange de connaissances, d'expériences. C'est ça ce que j'ai vu

aujourd'hui. La première des choses qu'on doit mettre en place c'est de s'assurer que l'agence devienne une agence [...] de connaissances pour l'Afrique puisque la connaissance existe en Afrique. Je suis très contente d'avoir échangé avec la coordinatrice exécutive de la CCBC pour qu'on puisse avancer l'agenda de changement climatique de l'Afrique, mais aussi de faire en sorte qu'il y ait une justice quand il s'agit de financement [...] », a indiqué Nardos Bekele-Thomas.

Signalons que cette visite a permis d'approfondir les discussions sur les modalités de financement et d'accompagnement des projets structurants portés par la CCBC et le MEDDBC. Les deux personnalités ont exprimé leur détermination à renforcer leur collaboration pour concrétiser les ambitions du bassin du Congo en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique.

Fortuné Ibara

## COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES CONGOLAISES

## Une rencontre consacrée à l'étude de marché prévue à Brazzaville

Considérée comme un outil stratégique de prise de décision, l'étude de marché permet à toute entreprise de mieux comprendre sa clientèle, son secteur d'activité et les potentiels concurrents. Un petit-déjeuner d'affaires, organisé par le cabinet Target Sarl, réunira le 15 mai prochain, aux tours jumelles de Brazzaville, des cadres d'entreprises, des responsables commerciaux et de marketing.

Bien que les marchés en République du Congo sont de plus en plus saturés par des offres diverses, les directeurs commerciaux et les cadres dirigeants voient leurs budgets de marketing et de promotions être revus à la baisse du fait de la conjoncture économique difficile. Le cabinet Target entend aider ces entreprises et les investisseurs à naviguer avec succès dans un environnement dynamique. La rencontre à venir permettra aux participants de comprendre les besoins réels de leurs clients et de leurs cibles, afin de proposer des solutions personnalisées et adaptées.

Les échanges porteront essentiellement sur : « Rôle et importance des études de marché dans un contexte concurrentiel » ; « Cas pratiques de succès ou échecs des entreprises (avec ou sans les études de marché) » et « Produits et solutions des études de marché à l'intention des entreprises sur le marché congolais ». Il convient également de souligner que cette rencontre B to B offrira aux participants une occasion privilégiée de réseautage approfondi (networking), favorisant des échanges enrichis et constructifs.

Présent au Congo depuis 2012, Target s'est positionné, à travers diverses études confidentielles menées pour certaines entreprises, comme un cabinet d'études de marché ayant une expertise dans plusieurs domaines pouvant orienter les stratégies et décisions des dirigeants d'entreprises publiques ou privées.

Fiacre Kombo



## Avis d'Appel d'Offre No. Congo BU\_25\_RFGS\_310533

## RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE LA DIGITALISATION AU PNL

Catholic Relief Services – United States Conference of Catholic Bishops (CRS – USCCB) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention GC7 du Fonds Mondial, CRS veut recruter un consultant national qui doit accompagner le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) dans l'élaboration du plan stratégique de la digitalisation, des directives opérationnelles standards ainsi que des descriptions de postes pour l'ensemble du personnel qui sera impliqué dans le processus de digitalisation à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

Le consultant doit être une personne physique ou morale remplissant les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures dans le domaine de l'ingénierie informatique et/ou de la santé digitale,
- Avoir une expérience avérée dans la rédaction des stratégies de santé et/ou du profil informatique Pays,
- Avoir au moins 10 ans d'expérience en matière de la digitalisation de la collecte des données de routine, le dénombrement, la supervision, la gestion des produits de santé et le suivi des stocks,
- Avoir une bonne connaissance du système de santé congolais

Les candidats désirant obtenir le dossier d'appel d'offre peuvent adresser leurs demandes par mail à l'adresse électronique [grace.mouzabakani@crs.org](mailto:grace.mouzabakani@crs.org) copie à [bidcg@crs.org](mailto:bidcg@crs.org). CRS répondra dans un délai maximum de 24h. Si après 24h le candidat ne reçoit pas de réponse, il peut contacter le 05 699 78 39.

Date de publication de l'appel d'offre : 10 avril 2025

Date de clôture de l'Appel d'offre : 1<sup>er</sup> mai 2025 à 17h00, heure de Brazzaville.

## ENJEUX DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## La deuxième édition du «Climate week» lancée au CEG de la Paix

Le «Climate week» est une activité qui vise à sensibiliser les élèves du secondaire (collège et lycée) aux enjeux des changements climatiques. La deuxième édition de cette activité a été lancée le 7 avril au collège d'enseignement général (CEG) de la paix, à Brazzaville, et prendra fin le 18 avril.

La deuxième édition du «Climate week» a été lancée, le 7 avril, par le Réseau des acteurs du développement durable (Radd) que préside Valdo Kiba, en partenariat avec des organisations locales AOJ20, ONG Jeunes, APEJ, Cojuc, Clef, Vision du Congo, et Resadd du Cameroun ; Ojecc du Bénin ; et RJDJ de Côte d'Ivoire. Elle se déroulera dans dix établissements scolaires publics et privés que sont les CEG de la Paix, Angola libre, André-Gré-nard-Matsoua, Nganga-Édouard, les complexes scolaires Regard d'Afrique, Joseph-Bikoko, la Relève et Anne-Marie-Javoueh, puis les lycées de Ngamakosso, Emery-Patrice-Lumumba, Joseph- Chaminade, et

Nganga-Édouard. Pour le président de l'ONG Radd, Valdo Kiba, ces établissements scolaires ont été retenus pour inculquer les valeurs du changement climatique aux élèves. Cette idée découle du sondage réalisé par l'Unicef en marge de la COP28, dans lequel il a été constaté que dans les pays en voie de développement, la moitié des jeunes, sinon la majorité, n'est pas sensibilisée, et par conséquent, n'a pas de connaissances sur les enjeux du changement climatique. Cette activité est une manière pour le RADD d'apporter sa contribution dans la lutte contre les enjeux du changement climatique, parce que ne peut agir que celui qui est nanti



Les organisateurs posant avec les élèves/DR du développement durable, susciter l'engagement responsable des jeunes écoliers dans la protection de l'environnement et le choix des métiers ou des emplois verts.

**Bruno Zéphirin Okokana**

de connaissances. Notons qu'au terme de la sensibilisation, un concours inter-écoles sur les questions climatiques et environnementales est prévu le 3 mai en vue de primer

trois lauréats lors de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement qui a lieu le 5 juin de chaque année. In fine, au travers de cette activité, le Radd vise à contribuer à la promotion

## ÉDUCATION

## Sept enseignants renforcent leurs connaissances en langue russe

Sept jeunes enseignants congolais de russe dans les lycées généraux ont reçu, le 5 avril à Brazzaville, les certificats sanctionnant un séminaire de renforcement des capacités en cette langue.

Initié par la Maison russe en partenariat avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, le séminaire de deux semaines qui s'est déroulé pendant les vacances de Pâques a plongé les participants dans les profondeurs du russe. Il a été question de leur ouvrir les portes d'un bon enseignement en langue russe pour poursuivre leur carrière avec plus de vivacité et de savoir.

La directrice de la Maison russe a assuré que ces enseignants bénéficieront de façon permanente et continue d'un accès à internet dans leurs lieux de travail, afin de poursuivre l'apprentissage, notamment avec les cours en ligne dispensés par certains enseignants des universités russes. Ces sept



Les sept enseignants aux côtés des responsables/Adiac

enseignants constituent la première vague puisque ces sessions se tiendront régulièrement.

« Ces jeunes ont commencé à enseigner la langue russe dans différentes parties du Congo. C'est ainsi que la maison russe a organisé deux semaines de cours de

renforcement des capacités en faveur des jeunes. Ils poursuivront la formation, en ligne, dans leurs lieux de travail grâce à internet qui sera à leur disposition », a expliqué Maria Fakhrutdinova.

Elle a profité de l'occasion pour inviter les jeunes,

particulièrement les étudiants, à participer aux sessions de formation de la langue russe et a notifié que la demande d'enseignants de cette langue est forte dans les écoles.

Selon le directeur général des Ressources humaines et de l'Administration sco-

laire au sein du ministère de l'Enseignement général, Poaty Christophe, ces enseignants qui évoluent dans les lycées de Brazzaville et de l'arrière-pays sont avant tout des détenteurs des diplômes supérieurs. Il a expliqué que la sélection était très rigoureuse et les élèves auront droit aux cours de qualité. Pour lui, il est important que les jeunes apprennent les langues afin de bénéficier du transfert de technologie qu'offre le monde moderne.

Les principaux bénéficiaires de ces deux semaines de formation intensive ont exprimé leur gratitude à l'endroit de la Maison russe. Ils ont, par ailleurs, promis de tout mettre en œuvre afin d'assurer un bon encadrement dans leurs lieux de travail.

**Rude Ngoma**

## GOMA TSÉ-TSÉ

## Une messe en mémoire de Mgr Auguste Roch Nkounkou

La paroisse Saint Michel de Goma Tsé-Tsé, dans le département du Pool, a abrité le 6 avril un office religieux en mémoire du premier prêtre noir congolais, Mgr Auguste Roch Nkounkou, décédé en 1982.

Dite par le vicaire de la paroisse Saint Antoine de Padoue de Koubola, l'abbé Jean Flore Bouesso, la messe a connu la participation des filles et fils de Goma Tsé-Tsé dont Bredin Bissala Nkounkou, arrière-petit-fils du grand patriarche de l'Eglise catholique romaine. Le prêtre officiant a axé son homélie sur le mystère de la pâque, donc de la foi en cette période où Jésus entra à Jérusalem, et a invité à l'espérance, à l'image des enfants d'Egypte entrés en Israël après 40 ans dans le désert. L'abbé Jean Flore Bouesso, en effet, a exhorté au pardon et à se mirer soi-même, au lieu de toujours chercher à condamner son prochain.

« Allons au désert avec Jésus, il y a un moment où le doute nous guette et les épreuves nous assaillent. Nous devons être ancrés dans la prière. La pâque est une reconnexion avec Dieu par la prière, le premier pilier. Dans la souffrance, il faut tourner les yeux vers la montagne d'où viendra le secours. Le deuxième pilier est de diminuer l'envie des choses du monde. Le troi-



Recueillement sur la tombe de Mgr Auguste Roch Nkounkou/DR

sième est le partage », a-t-il prêché.

Accompagné de l'abbé Diany Mountou, responsable de la paroisse Saint Michel de Goma Tsé-Tsé, Roch Bredin Bissala Nkounkou s'est incliné devant la sépulture de son arrière-grand-père, Auguste Roch Nkounkou. « Nous sommes venus à Goma Tsé-Tsé pour prier avec les frères et sœurs de la paroisse Saint Michel de la localité parce que nous avons pensé que la religion ou l'Eglise permet de

raffermir les liens et d'être en communion avec Dieu, d'une part, et avec les ancêtres parce que vous êtes sans ignorer que Goma Tsé-Tsé est une terre de paix et sur cette terre est implantée l'église Saint Michel qui est l'œuvre de Mgr Auguste Roch Nkounkou, d'autre part », a justifié Roch Bredin Bissala Nkounkou.

Selon lui, cette eucharistie a permis aux participants de communier avec les ancêtres tout en apprenant à ne pas

condamner les gens. Ceci à travers l'évangile de la femme adultère où la conscience collective a rappelé aux Phariséens que l'on ne peut pas porter jugement sur l'œuvre divine. « L'objectif était de venir communier avec la population de Goma Tsé-Tsé, contempler la paix que nous sommes en train de voir ici et que nous devons continuer à manifester pour que le département du Pool en général et le district de Goma Tsé-Tsé en particulier,

soit une terre hospitalière, paisible », a-t-il poursuivi.

Mettant à profit son séjour à Goma Tsé-Tsé, ce jeune originaire du Pool n'a pas manqué de jeter un regard sur la structuration de la vie sociale de la sous-préfecture qui a tant souffert des atrocités de la guerre civile, dont le spectre est encore visible. « Nous avons aussi inspecté cette localité pour voir ce qu'il y a, nous avons constaté que la société E2C a déjà des installations, il reste juste quelques câbles à relier pour que la ville soit éclairée afin que la population puisse bénéficier des bienfaits de l'électricité. Nous avons également inspecté le Centre de santé intégré et avons constaté qu'il y a un manque criard du matériel. Avec les filles et fils de Goma Tsé-Tsé, nous allons œuvrer pour que nous puissions donner à cette localité ce qui peut lui permettre d'aller vers son bien-être, c'est-à-dire nous allons travailler sur la santé, l'éducation et l'éclairage public pour que la paix tant recherchée y règne », a conclu Roch Bredin Bissala Nkounkou.

Parfait Wilfried Douniama

## CONGRÈS DE LA SFD

## Rodrigue Dinga Mbomi renforce les liens entre sport et diabète

Le président de l'association Marcher courir pour la cause (MCPLC), Rodrigue Dinga Mbomi, a participé du 1er au 4 avril à Paris, en France, au congrès annuel de la Société francophone du diabète (SFD). Ses initiatives à l'intersection du sport, de la santé et de l'engagement citoyen ont été saluées.

« Ce congrès a permis de créer des ponts entre science, sport et engagement citoyen », a souligné le président de MCPLC, ajoutant: « Nous en ressortons avec des partenariats concrets et une dynamique renforcée pour agir sur le terrain ».

La signature d'un partenariat avec la société Aminogram, experte en bio-impédancemétrie, est un acquis à sauvegarder. Cette technologie de pointe permettant une analyse fine de la composition corporelle sera intégrée aux actions de terrain de l'association. Elle renforcera le suivi des personnes vivant avec le



Rodrigue Dinga Mbomi au congrès de la SFD/DR

diabète tout en jouant un rôle-clé dans la prévention, grâce à la détection précoce des déséquilibres liés aux risques métaboliques.

Rodrigue Dinga Mbomi a, par ailleurs, rencontré le Dr Christian Boungou, dans la perspective de développer une offre dédiée aux entreprises, intégrée à leur politique de responsabilité sociétale. Cette collaboration vise à sensibiliser les salariés aux enjeux du diabète et à promouvoir des habitudes de vie plus saines via des programmes d'activités physiques et d'éducation à la santé en milieu professionnel.

En parallèle, un projet de séjours thérapeutiques co-construit avec l'Association union sports et diabète est en cours. Ces séjours proposeront un accompagnement personnalisé, combinant activité physique adaptée et éducation thérapeutique, dans un cadre favorable au bien-être et à la gestion du diabète.

Par ces actions, MCPLC confirme sa position de trait d'union entre les mondes associatif, scientifique et économique, au service d'une prévention plus efficace et d'une prise en charge globale du diabète.

James Golden Eloué

## COMMERCE MONDIAL

## La Chine exprime son opposition à l'abus américain des droits de douane

## La position du gouvernement chinois concernant son opposition à l'abus des droits de douane par les Etats-Unis a été publiée samedi.

Les Etats-Unis ont récemment imposé des droits de douane, sous divers prétextes, à tous leurs partenaires commerciaux, y compris la Chine, compromettant gravement les droits et intérêts légitimes des nations, violant gravement les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), nuisant gravement au système commercial multilatéral fondé sur les règles et perturbant gravement la stabilité de l'ordre économique mondial. Le gouvernement chinois condamne vivement cette mesure et s'y oppose fermement. Selon une déclaration sur la position du gouvernement chinois, les mesures prises par les Etats-Unis violent les principes économiques fondamentaux et les normes du marché, ne tiennent pas compte des résultats équilibrés obtenus dans le cadre des négociations commerciales multilatérales et ignorent le fait que les Etats-Unis bénéficient depuis longtemps de manière substantielle du commerce international. L'utilisation des droits de douane comme outil de pression extrême à des fins égoïstes est un exemple typique d'unilatéralisme, de pro-

tectionnisme et d'intimidation économique.

Sous couvert de «réciprocité» et d'«équité», les Etats-Unis s'engagent dans des jeux à somme nulle et recherchent essentiellement l'«Amérique d'abord» et l'«exceptionnalisme américain», indique la déclaration.

D'après le document, les Etats-Unis exploitent les droits de douane pour renverser l'ordre économique et commercial international existant, en donnant la priorité aux intérêts américains plutôt qu'au bien commun mondial et en sacrifiant les intérêts légitimes des pays du monde entier pour servir leur propre agenda hégémonique.

«De telles actions se heurteront inévitablement à une large opposition de la communauté internationale», note-t-il.

La Chine est une civilisation ancienne et une terre de rituels. Le peuple chinois préconise de traiter autrui avec sincérité et confiance.

«Nous ne créons pas de troubles, mais nous ne reculons jamais devant eux», indique la déclaration, soulignant que la pression et

les menaces ne sont pas les bonnes façons de traiter avec la Chine. La Chine a pris et continuera de prendre des mesures résolues pour sauvegarder sa souveraineté, sa sécurité et ses intérêts de développement.

Notant que les relations économiques et commerciales entre la Chine et les Etats-Unis doivent être mutuellement bénéfiques par nature, la déclaration affirme que les Etats-Unis doivent se conformer aux attentes communes des peuples des deux pays et du monde entier. Conformément à la nécessité de sauvegarder les intérêts fondamentaux des deux pays, les Etats-Unis doivent cesser d'utiliser les droits de douane comme arme pour réprimer le commerce et l'économie de la Chine, et cesser de porter atteinte aux droits légitimes au développement du peuple chinois.

En tant que deuxième économie mondiale et deuxième marché de consommation de biens, la Chine ouvrira davantage ses portes au monde extérieur, quelle que soit l'évolution de la situation internationale, souligne la déclaration.

Selon elle, la Chine continuera de s'ouvrir au monde à un niveau élevé, d'élargir régulièrement son ouverture institutionnelle en matière de règles, de règlements, de gestion

et de normes, de mettre en œuvre des politiques de libéralisation et de facilitation du commerce et d'investissement de haut niveau, et de favoriser un environnement commercial de premier ordre axé sur le marché, fondé sur le droit et internationalisé, afin de partager ses opportunités de développement avec le monde et de parvenir à des avantages mutuels et à des résultats gagnant-gagnant.

La mondialisation économique est la seule voie pour le développement de la société humaine. Le système commercial multilatéral fondé sur les règles et centré sur l'OMC a apporté d'importantes contributions à la promotion du commerce mondial, de la croissance économique et du développement durable, note le document.

«L'ouverture et la coopération étant la tendance de l'histoire, le monde ne reculera pas et ne doit pas reculer vers l'isolement mutuel et la division», souligne la déclaration. Les avantages mutuels et les résultats gagnant-gagnant reflètent les aspirations communes de tous les peuples, tandis que l'intimidation économique de type «chacun pour soi» finira par se retourner contre ses auteurs. «La communauté internationale a la responsabilité partagée de rendre la mon-

dialisation économique plus ouverte, plus inclusive, plus universellement bénéfique et plus équilibrée», ajoute la déclaration.

Le développement est un droit universel pour tous les pays, et non le privilège exclusif de quelques-uns. Les affaires internationales doivent être discutées et traitées collectivement, et l'avenir et le destin du monde doivent être entre les mains de toutes les nations, déclare-t-elle.

Il n'y a pas de gagnants dans les guerres commerciales ou tarifaires, et le protectionnisme mène à une impasse, souligne la déclaration. Tous les pays doivent défendre les principes de consultation étendue, de contribution conjointe et de partage des bénéfices, défendre un véritable multilatéralisme, travailler ensemble pour s'opposer à toutes les formes d'unilatéralisme et de protectionnisme, et défendre le système international centré sur les Nations unies et le système commercial multilatéral ayant pour cœur l'OMC.

La déclaration souligne la conviction que la grande majorité des pays qui valorisent l'équité et la justice resteront du bon côté de l'histoire, en prenant des décisions servant leurs propres intérêts. Le monde doit adopter l'équité et non l'hégémonie.

Source Xinhua

## AFRIQUE

## Le président américain prêt à poursuivre le projet ferroviaire du corridor de Lobito

## Donald Trump définit les contours de sa politique en Afrique et serait prêt à soutenir le projet ferroviaire gigantesque sur le continent; un projet phare de son prédécesseur, Joe Biden.

En décembre, l'ex-président américain, Joe Biden, se rendait en Angola pour la première visite d'un président américain sur le continent depuis 2015. Il avait alors annoncé un financement supplémentaire de 600 millions de dollars pour le développement du corridor de Lobito. Le corridor de Lobito, ville portuaire angolaise, est un axe ferroviaire long de 1 300 kilomètres. Il relie la Zambie à la côte atlantique, en passant par la République démocratique du Congo (RDC), et date du début des années 1930. L'objec-

tif des aménagements est d'améliorer les capacités d'exportation, notamment de matières premières stratégiques telles que le cuivre et le cobalt.

## L'intérêt financier

Bien conscient de l'intérêt économique du projet, Joe Biden insistait aussi sur son impact positif sur «les énergies vertes et la sécurité alimentaire» dans la région. Son administration ira jusqu'à injecter plus de 4 milliards de dollars dans le développement la voie ferrée et de programmes agricoles dans les zones qui

l'entourent. Alors que les dirigeants des trois pays traversés par ce corridor redoutaient un désengagement de Washington, il pourrait en être tout autrement. Selon James Story, l'ambassadeur américain par intérim en Angola, Donald Trump entend soutenir l'initiative. «Parce que le président est à la recherche d'opportunités d'investissement», soutient-il. Ça presse ! Nommé il y a à peine une semaine, Massad Boulos, conseiller principal pour l'Afrique, est déjà en tournée sur le continent. Passant par la RDC où il a

signé un contrat, puis le Rwanda, le Kenya et l'Ouganda, sa mission est de «rencontrer des chefs d'État et des dirigeants du secteur privé afin de faire progresser les efforts pour une paix durable et de promouvoir l'investissement du secteur privé américain dans la région».

## Contre l'influence de Pékin

L'administration Trump veut aussi contre l'influence chinoise en Afrique. D'autant que la suspension de l'aide américaine sur le continent laisse le champ libre à Pékin en matière d'influence. Selon Claudio Silva, analyste politique angolais, «Les Etats-Unis ne veulent pas laisser les

nombreuses et précieuses matières premières de la région aux Chinois sans se battre». Mais «la question est de savoir si les Américains peuvent rivaliser avec les Chinois, qui sont déjà engagés dans la région depuis des décennies et ont ainsi acquis une énorme avance». La Chine a déjà investi massivement dans la réhabilitation du corridor de Lobito, il y a dix ans, et dans une multitude d'autres projets (aéroports, autoroutes, centres commerciaux...). Le partenariat Chine-Afrique ne cesse de se renforcer. Trump pourrait se focaliser sur l'aspect commercial à travers le soft power.

Noël Ndong

## JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

## Bâtir au Congo une société plus saine et plus prospère

A l'occasion de la Journée mondiale de la santé, célébrée le 7 avril de chaque année, le ministre de la Santé et de la Population, Jean-Rosaire Ibara, dans une déclaration du gouvernement, a invité les prestataires de santé à améliorer « dans les meilleurs délais » la qualité des soins et services ainsi que les audits des décès maternels, néonataux et infantiles, pour le bien être de la société.

La santé, en effet, est un droit garanti par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 en son article 25. Ce droit a de nouveau été reconnu en 1966 dans le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels, en son article 12 qui stipule, entre autres, que « toute personne a droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale ». « La présente Journée mondiale de la santé doit être saisie comme une opportunité pour chaque citoyen afin de s'approprier la thématique d'une bonne santé à la naissance pour un avenir plein d'espoir », a dit le ministre Jean-Rosaire Ibara.

En République du Congo, plusieurs initiatives ont été entreprises par le gouvernement pour garantir le droit à la santé. Parmi elles, le renforcement des infrastruc-



Le Professeur, Jean-Rosaire Ibara, ministre de la santé et de la population

tures de santé maternelle et néonatale, l'amélioration de la qualité de l'offre de soins pré et postnatals, le renforcement des mesures de gra-

tuité de prise en charge du paludisme chez les femmes enceintes et les enfants de moins de quinze ans, le renforcement de la gratuité de la

tuberculose et la césarienne, les formations continues des professionnels de santé et l'amélioration de leur condition de travail, le développe-

ment de programmes de nutrition infantile.

Toutefois, malgré la mise en place de ces initiatives, le ministre a indiqué que la couverture sanitaire universelle dans le domaine de la santé maternelle et infantile reste tout de même un défi au Congo. D'où le choix du thème cette année de la Journée mondiale de la santé : « Une bonne santé à la naissance pour un avenir plein d'espoir ». « Une naissance en bonne santé est le socle sur lequel repose la croissance physique, cognitive et émotionnelle de chaque enfant, et par extension, l'avenir de notre nation », a-t-il précisé.

Le ministre a lancé un appel à la solidarité de tous, les prestataires de santé y compris les citoyens, pour bâtir une société « plus saine, plus équitable et plus prospère ».

**Fortuné Ibara**

## LUTTE CONTRE LE SIDA

## Des avancées freinées par un retard de financement

Des experts du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ont dressé, le 4 avril dernier, un bilan de leurs missions au Congo. Un retard du gouvernement dans le versement de sa part de subvention menace la pérennité du programme d'aide.

Selon les engagements pris avec le Fonds mondial, le Congo devait compléter les subventions internationales par une contribution à hauteur de 15 millions d'euros, soit environ 9 milliards FCFA, mais les paiements attendus n'ont toujours pas été effectués. Ce retard, malgré les avancées significatives repérées par le Fonds mondial dans la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, fragilise la mise en œuvre des actions de lutte contre ces maladies avec un risque de rupture de médicaments et de matériel médical.

« Le non-respect des engagements de la part du Congo depuis 2024 met à risque la vie de 20 000 patients atteints du VIH, 4 000 patients de tuberculose et avec la campagne de distribution de moustiquaires, 20% de la population congolaise n'aura pas droit à ces dons », a déclaré Lionel Caruana, gestionnaire du portefeuille Afrique du

Fonds mondial, chargé de la subvention. Il a rappelé que le Congo a « la deuxième incidence en Afrique du centre et de l'Ouest et le deuxième taux de mortalité », s'agissant du VIH.

## Appel à une réaction rapide du gouvernement

Face à cette situation préoccupante, la mission du Fonds mondial et quelques membres de la société civile recommandent au gouvernement congolais de vite régler ce problème en respectant ses engagements financiers pour garantir la continuité des programmes de santé et en renforçant la gestion des fonds de santé publique pour éviter d'éventuels détournements.

« La rupture des antirétroviraux à cause du non-engagement de l'Etat vis-à-vis du Fonds mondial menace la vie de plusieurs milliers de Congolais dont je fais partie », a réclamé Valérie Bama, présidente du



Comité de coordination nationale des projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. « Si notre cri d'alarme n'est pas entendu et que le Fonds mondial met à exécution la décision de réduire les subventions du Congo, nous n'aurons

d'autres voies de recours que de manifester », a-t-elle indiqué. Il sied de noter qu'avec le plaidoyer de l'équipe pays du Fonds mondial, le Congo a bénéficié d'un don de 60 milliards FCFA pour la période 2024-2026. Grâce à cette subvention, les indicateurs de santé relatifs à ces trois pan-

Les membres des institutions partenaires Adiac demies sont en train d'atteindre des niveaux satisfaisants. La non prise en compte de cet engagement réduira drastiquement de 15% les subventions accordées au Congo.

**Jean Pascal Mongo Slyhm**  
(stagiaire)

31<sup>e</sup> COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE CONTRE LES TUTSI

## Un hommage organisé à Brazzaville sur fond d'appel à la paix

Une cérémonie en hommage aux victimes et survivants de la tragédie du Rwanda s'est tenue le 7 avril, au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, en présence du ministre congolais de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale, Ludovic Ngatsé. Ce Kwibuka 31 (se souvenir en kinyarwanda) a rassemblé le personnel de l'ambassade du Rwanda au Congo, la communauté rwandaise, des diplomates accrédités et plusieurs anonymes.

La cérémonie de la 31<sup>e</sup> commémoration du génocide contre les Tutsi au Rwanda a été placée sous le signe de la mémoire collective et de la lutte contre l'oubli. Elle a été un moment émouvant, marqué par l'allumage de bougies de l'espoir, le film sur les témoignages, la déclamation d'un poème aux victimes et les discours du chargé d'affaires (par intérim) près l'ambassade du Rwanda, Casimir Nteziyimana, et du coordonnateur résident du système des Nations unies, Abdourahamane Diallo. Tous ont rendu hommage à près d'un million de victimes innocentes qui ont été massacrées en l'espace de cent jours en 1994, au Rwanda.

Trois décennies après ce génocide perpétré contre les Tutsi, les blessures sont encore profondes et la douleur vive. Saluant les efforts de son pays pour surmonter cette tragédie et aller de l'avant, Casimir Nteziyimana a déploré la persistance de l'idéologie génocidaire, notamment sur les réseaux sociaux. Tout comme la négation de la Shoah est condamnable, a-t-il insisté, la négation ou la



banalisation du génocide contre les Tutsi au Rwanda en 1994 doit être « sévèrement » réprimée partout dans le monde. Le diplomate a pour cela exhorté les États, dont la République du Congo, à adopter des législa-

tions contre le négationnisme et ses formes de banalisation. Le diplomate a fait écho à la nécessité de poursuivre le processus de réconciliation et de justice, car le Rwanda a montré que la reconstruction d'une

Les participants à la cérémonie d'hommage

Adiac nation après une telle tragédie est possible. « Nous réitérons notre appel à la jeunesse de toutes origines, de s'approprier cette histoire, d'être les ambassadeurs de la paix, de combattre la division, la xé-

nophobie et la violence, afin de bâtir un monde meilleur. À la République du Congo et au peuple congolais, nous exprimons notre profonde reconnaissance pour la solidarité et le soutien indéfectible envers le Rwanda tout au long de ces trois décennies. La République du Congo a été et demeure un partenaire fiable et crédible », a-t-il déclaré.

Depuis 2007, les Nations unies ont consacré le 7 avril de chaque année comme la Journée internationale de réflexion sur le génocide des Tutsi. Dans son message de cette année lu par son représentant au Congo, Abdourahamane Diallo, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a souligné l'importance de l'engagement international dans la lutte contre le négationnisme du génocide et de la prise de conscience mondiale sur les atrocités commises. Dans ce contexte, la solidarité entre les nations et les peuples a été mise en avant comme un élément essentiel de la construction d'un monde plus juste et plus pacifique.

**Fiacre Kombo**

## SOUDAN

## Le pays proteste contre la tenue d'une conférence à Londres

Le gouvernement soudanais s'est officiellement opposé à la décision du Royaume-Uni d'organiser une conférence internationale sur le Soudan, le 15 avril, sans inviter les autorités du pays à y participer.

Khartoum charge Londres de légitimer un groupe paramilitaire accusé d'atrocités. Le chef de la diplomatie soudanaise a fait part de cette position dans une lettre adressée la semaine dernière à son homologue britannique, David Lammy, selon un communiqué du ministère soudanais des Affaires étrangères. Le texte indique que la lettre d'Ali Yusuf exprimait « l'objection du Soudan à ce que le Royaume-Uni organise une conférence sur le Soudan sans inviter le gouvernement soudanais ». Il a critiqué « l'approche du gouvernement britannique, qui met sur un pied d'égalité l'État souverain du Soudan, membre des Nations unies depuis 1956, et une milice terroriste (les Forces de soutien rapide, FSR) qui commet un génocide, des crimes contre l'humanité et des atrocités sans pré-

cedent contre les civils ».

L'armée et les FSR se livrent, depuis avril 2023, à une guerre qui a fait plus de 20 000 morts et 15 millions de déplacés, selon les Nations unies et les autorités locales. Des recherches menées par des universités américaines estiment toutefois que le nombre de victimes s'élèverait à environ 130 000 morts. Ali Yusuf a souligné ce que le ministère a qualifié de « preuve de l'indulgence britannique à l'égard de la milice », exhortant Londres à réévaluer sa politique relative au Soudan et à établir un dialogue constructif avec le gouvernement « sur la base des liens historiques entre les deux nations ». Une conférence internationale de haut niveau sur la crise soudanaise doit se tenir à Londres, le 15 avril.

Ces dernières semaines, les FSR ont vu leur emprise terri-

toriale se réduire rapidement au profit de l'armée dans plusieurs États, dont Khartoum, tout en contrôlant la majeure partie d'Omdurman, à l'exception de certaines parties de l'Ouest et du Sud. Depuis la fin du mois de mars, les victoires de l'armée se sont accélérées à Khartoum, où elle a notamment pris le palais présidentiel, les sièges des ministères, l'aéroport et les principaux sites militaires et de sécurité, pour la première fois depuis le début de la guerre, il y a deux ans. Dans les autres États du Soudan, les FSR ne contrôlent plus que des parties du Kordofan du Nord et de l'Ouest, des poches dans le Kordofan du Sud et le Nil Bleu, ainsi que quatre des cinq États du Darfour, à l'Ouest. L'armée contrôle toutefois El Fasher, la capitale du Darfour Nord, le cinquième État de la région.

**Noël Ndong**

## NIGER

## Le haoussa devient langue nationale au détriment du français

Le décret de promulgation de la décision a été publié au Journal officiel. Il s'agit de la «Charte de la refondation (transition)» qui a valeur de Constitution.

Le texte se fonde sur les recommandations des assises nationales de février. Il a été entériné par le président Abdourahamane Tiani, le 26 mars, et modifie les langues du pays qu'il évoque dans son article 12. Ainsi, le français n'est plus la langue officielle et devient une simple langue de travail. Et le haoussa, la langue la plus parlée sur l'ensemble du territoire, devient la langue nationale. Auparavant, la Constitution du 25 novembre 2010, faisait du français la langue officielle du Niger et toutes les langues parlées du pays avaient «statut de langues nationales».

Le français et l'anglais deviennent de simples « langues de travail », peut-on lire dans une édition spéciale du Journal officiel datée du 31 mars. Selon ladite charte, neuf autres langues, dont le zarma-songhay, le fulfuldé (peul), le kanouri, le gourmantché, l'arabe... deviennent «les langues parlées du Niger». Le français, une langue parlée par seulement 13% de la population, soit moins de 3 millions personnes, était la langue officielle. Or le haoussa est la langue la plus parlée du pays qui compte 26 millions d'habitants. En mars, les nouvelles autorités ont décidé de quitter l'Organisation internationale de la Francophonie et ont rebaptisé plusieurs rues de la capitale qui portaient des noms de Français.

Le Mali et le Burkina, également dirigés par des militaires, ont relégué le français au rang de langue de travail, faisant des langues nationales leurs langues officielles. Les trois pays se sont retirés de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest qu'ils estiment inféodée à la France, pour former la confédération de l'Alliance des États du Sahel. Ils ont rompu leurs relations diplomatiques et militaires avec la France et rebaptisé des rues et monuments de leurs capitales.

**N.Nd.**

## JUSTICE

## Félix Tshisekedi exhorte les magistrats à assumer leur rôle de sentinelle

L'amphithéâtre Marcel-Lihau, situé au siège de la Cour de cassation à Kinshasa, a connu une ambiance particulière le 7 avril à l'occasion du lancement des travaux de l'Assemblée générale ordinaire du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), sous le patronage du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Les assises de deux jours sont censées statuer sur le fonctionnement du pouvoir judiciaire en République démocratique du Congo. Plus de deux cent cinquante hauts magistrats membres du CSM venus des provinces et ceux du bureau de cette structure tentent de proposer des formules idoines susceptibles de remettre la justice congolaise sur les rails.

En sa qualité de magistrat suprême, le président de la République, dans son allocution de circonstance, a formulé ses attentes à l'issue de ces assises. Pour lui, la population attend un changement sur la manière de dire le droit dans le pays. « Depuis mon accession à la magistrature

suprême, j'ai toujours affirmé ma conviction que la justice est le pilier central de notre Etat de droit, une justice indépendante, efficace, protectrice des droits humains et rassurante pour tous », a déclaré en substance Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

« C'est avec cette foi en la noblesse de votre mission que je vous appelle, une fois de plus, à renaître mais beaucoup plus à redonner espoir, à réaffirmer avec courage et fermeté votre rôle de sentinelle de la République », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président de la Cour constitutionnelle et du CSM, Dieudonné Kamuleta Badibanga, a recensé tous les efforts et



Le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo posant avec quelques membres du CSM/DR

initiatives prises au cours des trois dernières années en faveur de la magistrature. Il a évoqué, entre autres, l'engagement de cinq mille magistrats en deux vagues (2023 et 2025) et l'amélioration des conditions sociales avec

un régime d'assurance des magistrats ainsi que le traitement de plusieurs dossiers disciplinaires. Organisées sur le thème « La renaissance d'une magistrature au service du peuple », ces assises s'articulent autour de neuf points

à l'ordre du jour touchant tous les aspects de la vie professionnelle et même privée du magistrat, allant du recrutement à sa mise à la retraite en passant par le régime disciplinaire auquel il est soumis.

Sylvain Andema

## DROITS DE L'HOMME

## Des éclaircissements attendus sur la situation du pasteur Daniel Ngoy Mulunda

Des organisations de défense des droits de l'homme ont tenu, le 9 avril à Kinshasa, une conférence de presse au cours de laquelle elles ont exprimé leurs inquiétudes sur la vie de l'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Daniel Ngoy Mulunda, et appelé l'Etat congolais à éclairer l'opinion sur sa situation.

La conférence de presse a été organisée par l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), Justicia Asbl, la Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV), et les Amis de Nelson Mandela pour les droits de l'homme (ANMDH). « Nous (...) sommes profondément préoccupées et vivement inquiètes par les conditions inhumaines de détention du pasteur Daniel Ngoy Mulunda, ancien président de la Céni, en République démocratique du Congo (RDC) », ont indiqué ces organisations dans un communiqué conjoint lu par le président de Justicia Asbl, Me Timothée Mbuya.

Elles ont rappelé que l'ex-président de la Céni avait été enlevé, le 18 décembre 2024 à Lusaka, en Zambie, « dans des circonstances qui s'apparentent davantage au kidnapping », alors qu'il bénéficiait à cette date du statut de réfugié politique reconnu par les autorités zambiennes et protégé par le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). « Son transfert clandestin vers la RDC s'est opéré en violation manifeste des règles du droit international, notamment de la Convention de Genève de 1951 relative au

statut des réfugiés, qui interdit strictement l'extradition ou le refoulement d'un réfugié vers un pays où sa vie ou sa liberté serait menacée », ont poursuivi les organisations de défense des droits de l'homme.

#### Détenue dans une opacité la plus totale

L'Asadho, Justicia Asbl, la VSV et ANMDH ont, en effet, regretté que depuis l'extradition irrégulière du pasteur Ngoy Mulunda de Lusaka, sa détention se déroule dans une opacité totale. « A ce jour, sa famille, ses proches, ses avocats, voire les ONG de défense des droits de l'homme et certaines instances internationales ignorent toujours le lieu de sa détention. Tandis que certaines sources évoquent un centre de détention des services de renseignement militaire (Ex-Démiap), d'autres encore affirment qu'il aurait d'abord été détenu dans des cachots secrets à Mbuji-Mayi, avant d'être transféré soit à Kinshasa, soit à Lubumbashi ». Cette incertitude sur son sort, ont-elles souligné, alimente une vive inquiétude accentuée par la circulation des rumeurs faisant état de son décès le 23 mars dernier.

Faisant allusion à une floue vi-

déo qui avait circulé montrant un homme alité dans des conditions infrahumaines, ces organisations ont rappelé que « cette détention arbitraire, opaque et prolongée sans comparution devant un juge, constitue une violation de l'article 18 de la Constitution de la RDC, qui garantit à toute personne arrêtée le droit d'être immédiatement informée des motifs de son arrestation et de comparaître devant un juge compétent ». « Le traitement infligé au pasteur Daniel Ngoy Mulunda est d'autant plus préoccupant du fait que la RDC siège actuellement au Conseil des droits de l'homme des ONU, ce qui l'oblige à observer un comportement exemplaire en matière de respect des droits de l'homme », ont-elles insisté.

#### Une transparence sur le lieu de détention du pasteur Daniel Ngoy Mulunda

Des informations sur le lieu exact de détention de l'ex-président de la Céni et sur son état de santé sont exigées. Les organisations de défense des droits de l'homme ont demandé que sa famille et ses avocats puissent avoir accès à lui, afin de s'assurer du respect de ses droits fondamentaux. Elles ont rappelé dans ce sens la promesse faite par le

chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, sur l'humanisation des services de sécurité, la fermeture de tous les cachots clandestins ainsi que la fin des détentions arbitraires d'opposants politiques, de défenseurs des droits de l'homme et de journalistes. « Plusieurs cas de détention dans des lieux secrets, sans base légale, continuent d'être signalés à travers le pays, en contradiction avec les principes d'un Etat de droit véritable », ont fustigé ces organisations. Elles ont sollicité que le pasteur Daniel Ngoy Mulunda, au cas où il serait en vie, soit déféré devant son juge naturel, dans les meilleurs délais, en respectant strictement des garanties judiciaires reconnues par la loi. Mais au cas où son décès serait confirmé, elles demandent l'ouverture d'une enquête crédible, indépendante et impartiale en vue d'établir les circonstances exactes de ce décès et en identifier les responsables afin qu'ils répondent de leurs actes. En l'absence d'une infraction avérée, l'Asadho, Justicia Asbl, VSV et ANMDH exhortent à sa libération pure et simple.

Elles condamnent, par ailleurs, la position prise par la Zambie qui, en violation frontale des principes du droit d'asile et du

droit international humanitaire, a livré le pasteur Daniel Ngoy Mulunda à son pays où sa vie serait en danger. « L'Asadho, Justicia Asbl, VSV et ANMDH dénoncent également la non-conformité des autorités zambiennes aux obligations internationales auxquelles elles ont souscrites en matière de protection des réfugiés », ont-elles laissé entendre, demandant au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) de prendre position face à cette situation qui compromet la crédibilité de la protection internationale qu'il est censé garantir. « Le silence et l'inaction du HCR sur un tel précédent risqueraient d'ouvrir la voie à d'autres violations graves des droits des réfugiés dans la région », ont-elles insisté.

Dans leurs interventions, Me Jean-Claude Katende et Timothée Mbuya, ainsi que Rostin Manketa et Franck Banza ont rappelé que le cas du pasteur Daniel Ngoy Mulunda est emblématique. « C'est donc un plaidoyer que nous menons pour toutes les personnes qui seraient dans ces conditions », ont souligné ces activistes des droits de l'homme.

Lucien Dianzenza

## INTEMPÉRIES

## Kinshasa sous les eaux mais sans eau

Les pluies diluviennes qui se sont abattues le week-end dernier dans la ville de Kinshasa ont causé de graves pertes humaines et de dégâts matériels colossaux. Selon les données du ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance sociale, plus d'une trentaine de morts ont été rapportés et une vingtaine de personnes hospitalisées.

Certains corps sont toujours enfouis dans les décombres. Plus de 5000 familles sont sinistrées et ont tout perdu. Des mesures urgentes ont été prises par le gouvernement pour soulager le calvaire de ces personnes qui se retrouvent aujourd'hui sans abris et dépourvues de tout. Des sites ont été ciblés pour les héberger, notamment le stade Tata Raphaël, le stade des Martyrs voire des églises et écoles. Des dégâts matériels sont incalculables: maisons écroulées, véhicules endommagés suite à la montée des eaux, des avenues complètement inondées.

La rivière de N'Djili sortie de son lit a envahi le boulevard Lumumba, le transformant en un lac artificiel. Pour y passer, il fallait recourir à la pirogue. Des téméraires ont transformé leur dos en moyen de transport moyennant 5000 FC. La station de captage d'eau de N'Djili n'a pas été épargnée. Kinshasa a ressemblé le week-end dernier à une ville monstre. De longues files de véhicules ont été entassées dans un véritable embouteillage. Las de vivre cette situation, certains conducteurs ont tout simplement abandonné leurs véhicules sur la voie publique pour recourir aux motards qui, eux aussi, ont monté les enchères. La loi de l'offre et de la demande exige. Une course qui se paie à 2000 FC a été multipliée par 5 voire par 7. D'autres ont dû carrément passer la nuit à la belle étoile. Certains encore ont recouru, à leur risque et péril, à la ligne 11, c'est à dire à la marche. « Nous avons tout perdu. L'eau nous a envahis jusqu'au cou. Nous n'avons pas eu le temps de prendre quoi que ce soit. Il fallait d'abord sauver nos vies. Le gouvernement doit prendre des mesures pour que pareille situation ne soit plus vécue à Kinshasa », a déclaré Anne, une habitante du quartier De bonhomme, à Matete, venue se réfugier à Mont Ngafula.

D'un ton ferme, Anne n'a pas



Avec cette montée des eaux, il y a risque des maladies hydriques / Adiac

ménagé le gouvernement, moins encore le gouverneur de la ville. Pour elle, Kinshasa ne peut pas vivre de tels sinistres. « Gérer c'est prévoir. Nos autorités ne doivent pas être surprises par de telles catastrophes. Que font-elles pour nous épargner de ce décor nauséabond que nous

**« Nous avons tout perdu. L'eau nous a envahis jusqu'au cou. Nous n'avons pas eu le temps de prendre quoi que ce soit. Il fallait d'abord sauver nos vies. Le gouvernement doit prendre des mesures pour que pareille situation ne soit plus vécue à Kinshasa »,**

présente Kinshasa à chaque fois qu'il pleut ?... », s'est-elle interrogée.

La ville de Kinshasa a été véritablement sous eaux. Ceux qui devaient voyager ont vécu des pires moments de leur existence. Ils ont dû emprunter comme moyen de transport soit un canon rapide du beach Ngobila à l'aéroport international de N'Djili ou encore un avion de l'aéroport de Ndolo à destination de l'aéroport de N'Djili avec des frais à payer dépassant même 100 dollars.

#### Une pénurie d'eau déclarée

La capitale de la République démocratique du Congo n'a pas été que sous eaux mais aussi sans eau. La station de

d'eau de 25L s'est vendu à 500 FC. « En temps normal, nous souffrons déjà pour nous approvisionner en eau. Le déluge qui s'est abattu sur la capitale n'a fait qu'empirer la situation. Avec cette pénurie d'eau, nous craignons la survenue des épidémies telles que le choléra », a déclaré un jeune garçon, la vingtaine révolue, habitant la commune de N'Djili. Avec son bidon jaune de 25L en main, il a cherché désespérément où s'approvisionner en eau. « Tous les forages sont envahis par une marée humaine. Je me suis rendu dans trois forages pour avoir de l'eau mais en vain. Je suis fatigué... », a-t-il déploré.

#### Les assurances du ministre de la Santé

Intervenant sur les antennes de la chaîne nationale, RTNC,

sur la survenue des épidémies, le ministre a déclaré : « On ne peut pas dire qu'il n'y aura pas de choléra ou la malaria mais ce qui est certain est que nous avons pris des mesures pour endiguer cette situation et cela implique plusieurs acteurs ». Il a renchéri : « La promptitude avec laquelle nous avons réagi pour sauver des vies humaines sera de mise en cas d'épidémie. En outre, il faut aussi savoir que nous avons un système d'alerte efficace en cas d'épidémie. De manière opérationnelle, nous allons réagir et la population doit aussi être prudente ».

Pour le ministère de la Santé, toutes les catastrophes sont gérées pour minimiser les dégâts. Le désastre vécu par les Kinois le week-end dernier pouvait être évité d'au-



L'eau est devenue une denrée rare à Kinshasa / Adiac

captage de N'Djili atant été engloutie par les eaux, la Regideso a été dans l'impossibilité de desservir la population en cette denrée devenue rare et cher.

Selon les autorités de cette entreprise, les travaux sont en cours et la situation pourra être rétablie endéans 72h. Les Kinois doivent donc prendre leur mal en patience. Entre temps, les forages ont fait de bonnes affaires. Un bidon

le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale, Samuel-Roger Kamba, a assuré la population que tout est mis en marche pour réagir très vite. Le chef de l'Etat, accompagné de la Première dame, a-t-il fait savoir, s'est rendu dans les différents sites pour reconforter les sinistrés. Les malades sont pris en charge par le gouvernement.

Répondant à une question

tant plus que l'alerte avait déjà été donnée par l'Agence nationale de météorologie et de télédétection par satellite, qui avait publié des prévisions alarmantes pour la période de mars à mai de l'année en cours. Il est donc de tout intérêt pour les autorités de prendre en compte ces prévisions pour épargner le pays des inondations ou mieux minimiser les dégâts.

**Blandine Lusimana**

## LITTÉRATURE

# Un hommage rendu en France à Gabriel Okoundji

Quelques jours après la parution d'une anthologie de trois recueils dans la prestigieuse collection Poésie Gallimard, Gabriel Mwènè Okoundji a reçu le week-end dernier les honneurs de la ville de Bordeaux, dans le cadre des Escales du livre.

Le festival des littératures de Bordeaux en France, plus connu sous le nom des Escales du livre, attire chaque année depuis 23 ans quelque 200 auteurs et des rencontres de haut niveau autour de la littérature et des grandes signatures qui font l'actualité.

Gabriel Mwènè Okoundji figurait cette année parmi les invités de marque. L'écrivain, que le quotidien Sud Ouest qualifie de « grande voix de la poésie africaine francophone », y a notamment parlé de son recueil *L'âme blessée d'un éléphant noir* publié en mars dernier chez Poésie/Gallimard, préfacé par Boniface Mongo Mboussa.

Une consécration pour le natif d'Okondo, second poète africain à entrer dans le cercle restreint d'une collection exigeante. « Faire entrer un poète vivant dans une collection est rare », soulignait à l'occasion de sa sortie son éditeur Jean-Pierre Siméon dans le quotidien régional Sud Ouest, séduit par « cette voix qui frappe plus que d'autres et la qualité très haute de son inspiration ».

La presse française a, d'ailleurs, accueilli cet ouvrage avec les honneurs. Le quotidien Le Monde, dans son édition du 4 avril, titre un article « Le souffle ancestral », n'hésitant pas à qualifier Okoundji de « grand poète de la mémoire et de l'initiation » même si, hélas, le prestigieux média se trompe de pays !

« C'est un passeur de sagesse, traduit en de nombreuses langues, dont le japonais et l'occitan », rapporte Le Monde (Vient d'être réédité en version bilingue français-espagnol le recueil *Apprendre*



Sylvie Justome, adjointe au maire de la ville de Bordeaux, a remis à Gabriel Okoundji la médaille française d'Officier des arts et des lettres / Jean-Pierre Richard

à donner, apprendre à recevoir, aux Editions Nouvelles Traces). Saluant son statut de « mwènè... chef, garant de la parole transmise par ses ancêtres », le quotidien français a ces mots : « Ni colère ni désespérance chez Okoundji, mais la conscience de la fragilité humaine ; une certaine exaltation de la patience aussi ».

## Une voix qui vient de quelque part

A Bordeaux, au cours de ce Grand Entretien, le poète a évoqué son travail d'écriture que d'aucuns qualifient de « sonorités au rythme d'une incantation mêlées » aux images de sa terre natale. S'en est suivi un dialogue poétique sur l'existence. Et un

hommage à travers plusieurs interventions.

Cettina Rizzo, professeure à l'Université de Catane, en Sicile, dont les étudiants ont soutenu leurs travaux sur les œuvres du poète traduites en italien, et, par sa littérature, remonté le fleuve Congo, la rivière Alima, les villages Ngoko et Ewo..., a formulé le vœu que

la poésie du mwènè « continue à nourrir nos réflexions et à nous rappeler que, dans un monde en perpétuel mouvement, l'essence et la beauté de la parole restent un abri, une force et un espoir ».

Un hommage rejoint par la directrice des Editions Fédérop, Bernadette Paraingaux, qui a cité les mots de l'écrivain Sami Tchak : « La voix de G. Okoundji, une voix qui vient de quelque part, qui peut s'entendre par le cœur ».

Quant à Henri Djombo, bien qu'absent, en son rang de président de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais, il avait tenu à apporter sa contribution saluant « le poète majeur qui a su s'enraciner jusqu'à prendre essor dans l'héritage culturel de nos traditions, avant de le livrer à l'universel »... « Voilà un homme qui, même éloigné de son pays natal, sait toujours donner de la vitalité à la relation dans sa foi de Bantu... ». Avant de conclure par une belle marque de respect : « Que la poésie qui t'a toujours ramené vers tes racines et t'attache comme l'ancre à ton pays, demeure une lumière des lendemains ! Que cette totalité de la parole qui t'habite soit hymne à l'humanisme. »

A l'issue de cet hommage qui a rassemblé plus de cent personnes, Gabriel Okoundji a reçu des mains de l'adjointe au maire de Bordeaux la médaille d'Officier des arts et des lettres qui lui avait été décernée en 2018 par le ministère français de la Culture. *L'âme blessée d'un éléphant noir*. Poésie/Gallimard. 208 pages. 9,30 euros, numérique 9 euros.

**Bénédicte de Capèle**

## EXPOSITION PHOTOS

## Douze artistes sélectionnés à Kokutan'Art 2025

Le comité de sélection du festival Rencontres internationales de la photographie d'auteur (Kokutan'Art) a publié, le 6 avril, la liste des photographes internationaux retenus pour l'exposition collective de sa cinquième édition qui se tiendra du 6 mai au 6 juin, à de Brazzaville.

« Nous avons l'immense plaisir d'annoncer la sélection des douze artistes qui participeront à l'exposition collective de cette année. En accueillant ces artistes, Kokutan'Art poursuit son engagement à renforcer la photographie contemporaine comme un espace de réflexion et de création, tout en consolidant son rôle central en tant que rendez-vous incontournable de la photographie d'auteur en Afrique », a déclaré Elise Billiard Pisani, commissaire générale de la cinquième édition du festival Kokutan'Art.

Sur le plan national, deux photographes sont retenus. Il s'agit de Kinzenguele et de Ralf Thérance. « Heureux de faire partie de la sélection officielle de

la cinquième édition du festival Kokutan'Art. Je me sens super reconnaissant de toutes les voies que ce festival a ouvertes dans mon pays », a déclaré Ralf. Au niveau international, sont également retenus pour l'exposition collective, les artistes Adrien Tache de France, Alain Polo de France-République démocratique du Congo (RDC), Huguette Doris Kenfack et Yvon Ngassam du Cameroun, Sibusiso Bheka d'Afrique du Sud, Barnus Gbekide du Bénin-Côte d'Ivoire, Eliane Aisso du Bénin, Kani Sissoko du Mali, Leonard Pongo de Belgique-RDC et enfin Philippe Blondel du Canada.

L'exposition photographique des artistes retenus sera axée sur le thème de cette cinquième édi-

tion du festival Kokutan'Art, « Afrotropiques : ré-imaginer les possibles ». Cette thématique mettra en lumière la vitalité des sociétés africaines, leur créativité face aux bouleversements techniques, économiques et politiques, et leur capacité à dépasser l'opposition entre tradition et modernité pour tracer de nouvelles voies possibles. « Nous sommes impatients de vous inviter à découvrir les œuvres de ces artistes talentueux lors de cette édition et de partager avec vous une expérience artistique enrichissante qui promet de stimuler la réflexion et d'inspirer tous ceux qui y participeront », a confié Elise Billiard Pisani.



Outre l'exposition photographique qui sera accessible au

public à l'Institut français du Congo du 6 mai au 6 juin, Kokutan'Art, c'est aussi un espace d'apprentissage. A cet effet, deux ateliers seront offerts aux candidats ayant postulé. Ils porteront respectivement sur « L'écriture et la diffusion d'un projet » par Yvon Ngassam, un photographe camerounais talentueux avec une touche artistique singulière, ainsi que « L'art de la photographie » avec Adrien Tache de France dont le travail incarne l'essence même de la créativité et de la persévérance. Rencontres professionnelles, projections et échanges meubleront également cette cinquième édition du festival Kokutan'Art qui arrive à grands pas.

**Merveille Jessica Atipo**

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Slovaquie, 4e journée des play-offs, 1re division**

Le DAC Dunajska Streda est tenu en échec par Podbrezova (1-1). Titulaire, Yhoan Andzouana a délivré un centre magnifique du gauche pour Dukanovic pour l'égalisation du DAC.

Avec 38 points, le DAC est 4e.

**Slovénie, 22e journée, 2e division**

Le Tabor Sezana se fait des frayeurs à domicile face à Brinje (3-3), sans Kamal Bafounta ni John-Celeste Makoumbou, absents.

Suisse, 31e journée, 1re division  
Battu 0-1 à Saint-Gall, le Servette est désormais deuxième à quatre points du FC Bâle. Bradley Mazikou était titulaire.

Lausanne bat Sion 2-0, avec Kévin Mouanga titulaire et Morgan Poaty entré à la 72e minute. Les Vaudois sont 8es à quatre points des play-offs, à deux journées de la fin de la saison régulière.

**Turquie, 28e journée, 1re division**

Gaius Makouta, remplacé à la 63e minute, et Alanyaspor s'inclinent à la maison face à Bodrum (0-1).

Encore une défaite pour Hatayspor face à Eyüpspor (0-1). Titulaire, Chandrel Massanga a été averti à la 66e minute.

Les Vaudois sont 8es à quatre points des play-offs, à deux journées de la fin de la saison régulière..

**Turquie, 32e journée, 2e division**

Simon Nsana et Sakaryaspor battent Adana (2-1). Dylan Saint-Louis est toujours à l'infirmerie.

Francis Nzaba et l'Enseler Erokspor font match nul 3-3 à Çorum. Durel Avounou est entré à la 70e minute. Notons que le défenseur international a été averti à la 76e minute pour une vilaine faute qui a entraîné un début de bagarre générale. Quelques minutes plus tard, il se trouve sur le 3e but des locaux.

**Ukraine, 23e journée, 1re division**

Sans Beni Makouana, le LNZ Cherkasy s'incline à Odessa (0-1).

**Espagne, 34e journée, 2e division**

Gijón courbe l'échine face à Ténérife (1-3). Pierre Mbemba et Yann Kombo sont restés sur le banc.

**Espagne, 29e journée, 5e division, groupe 2**

Dimanche, Pierre Mbemba et Yann Kombo étaient tous deux titulaires lors du succès de la réserve de Gijón à L'Entregu (2-0). Frédéric



Yhoan Andzouana a délivré un bon centre du gauche pour l'unique but de son équipe/DAC1904

Loki n'a pas joué.

Le Sporting Gijón est 4e avec 59 points.

**Géorgie, 6e journée, 1re division**

Dila Gori concède le nul 1-1 face au Dinamo Batumi. Titulaire et capitaine, Romaric Etou a été remplacé par Déo Gracias Bassinga à la 88e minute.

Dila Gori est 3e à un point de son adversaire et à trois points du premier, Iberia 1999.

**Israël, 3e journée des play-offs, 1re division**

L'Hapoel Haifa s'impose 1-0 chez le Beitar Jérusalem, avec Fernand Mayembo titulaire. L'Hapoel est 5e à dix points des places européennes.

**Israël, 3e journée des play-down, 1re division**

Défaite à domicile pour Bnei Raina et Chance Leroy Mondzenga face à Petah Tikva (0-2). L'attaquant congolais a été remplacé à la 87e minute.

**Italie, 31e journée, 1re division**

Monza chute face à Côme (1-3), sans Sylver Ganvoula, resté sur le banc.

Cagliari prend un point à Empoli (0-0), sans Antoine Makoumbou, qui n'est pas entré en jeu.

Warren Bondo est entré à la 80e minute lors du match nul concédé par le Milan AC face à la Fiorentina

(2-2).

Parma partage les points avec l'Inter Milan (2-2), sans Gabriel Charpentier, forfait jusqu'en fin de saison.

**Kosovo, 27e journée, 1re division**

Déjà assuré du titre de champion, à trois journées de la fin du championnat, Drita ajoute un succès à son parcours en s'imposant 1-0 à Feronikeli. Avec Raddy Ovouka titulaire.

**Belgique, 2e journée des play-down, 1re division**

Courtrai s'impose 3-0 à Saint-Trond, sans Mark Mampassi, blessé.

Le Cercle de Bruges bat Wilrijk 2-1, sans Senna Miangué, forfait jusqu'en fin de saison.

**Belgique, 28e journée, 2e division**

Vancy Mabanza était titulaire lors du match nul du Patro Eisden face au RWD Molenbeek (1-1). Remplacé à la 76e minute alors que le score était acquis.

Le RFC Liège est battu chez la réserve du Cercle de Bruges (1-2), sans Yannick Loemba, absent depuis le début de la saison.

Belgique, 6e journée des play-offs, 3e division, groupe ACFF

L'Excelsior Virton bat Stokkay-Warfusée (2-1). Remplaçant, Randi Goteni est entré à la 53e mi-

nute, à 1-1.

**Belgique, 6e journée des play-down, 3e division, groupe ACFF**

Binche s'incline à domicile face à la réserve de l'Union-Saint-Gilloise (0-1), sans Warren Okombi, absent du groupe.

**Belgique, 28e journée, 3e division, groupe VV**

Scott Bitsindou était titulaire au coup d'envoi du match remporté par Heist face à Dessel (2-1). Heist reste dernier à 5 points du premier non reléguable, à deux journées du terme.

**Bulgarie, 28e journée, 1re division**

Le Lokomotiv Sofia s'impose au bout du temps additionnel (90e+7 minutes) face au Slavia Sofia (3-2). Ryan Bidounga était titulaire.

Avec 8 points de retard sur la 8e place, à deux journées du terme du championnat, le Lokomotiv est condamné à jouer les play-down.

**Chypre, 12e journée des play-down, 2e division**

Défait à domicile par l'Ayia Napa (1-0), le Doxa Katokopia perd son sixième match consécutif ainsi que la première place au profit du Spartakos Kitiou.

Absent lors des deux dernières journées, Loris Fauriel était titulaire et a joué toute la rencontre.

Camille Delourme



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

**UN ESPACE DE VENTE**  
**UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA**  
**LITTÉRATURE**  
**CLASSIQUE**

**AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE**

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, et plus encore...

**UN ESPACE CULTUREL**  
**POUR VOS MANIFESTATIONS**

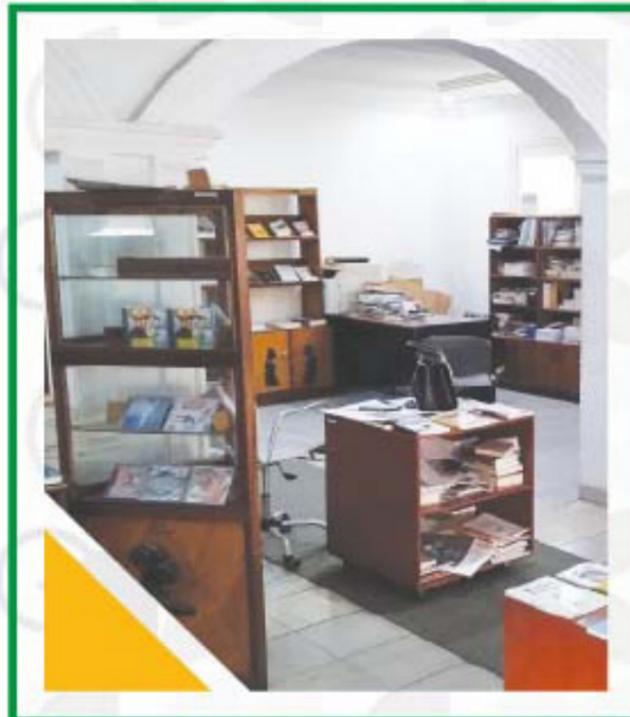
- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



**HORAIRES**  
**D'OUVERTURE**

Du lundi au  
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Luxembourg, 23e journée, 1re division**

L'Union Racing Lëtzebuerg s'incline à Pétange (0-1). Yann Mabella était titulaire et a joué toute la rencontre. Sur le banc au coup d'envoi, Kablan Ngoma est entré à la 59e minute.

**Le Racing Union est 6e avec 40 points.****Pays-Bas, 28e journée, 1re division**

Le NEC revient les poches vides de sa visite chez le Sparta Rotterdam (0-2). Resté sur le banc, Brayann Pereira n'a plus débuté depuis trois rencontres.

Nimègue est 13e avec seulement 6 points d'avance sur la zone rouge.

**Pays-Bas, 33e journée, 2e division**

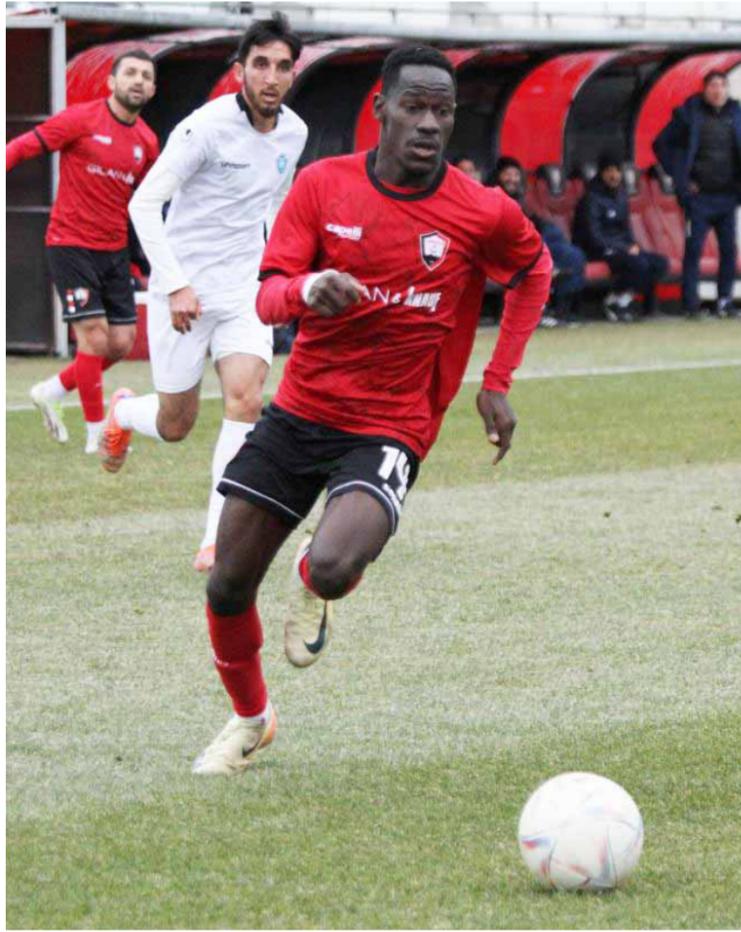
Troisième match d'absence pour Kévin Monzialo suspendu. Sans lui, Den Bosch partage les points avec le FC Eindhoven (2-2).

Neuvième avec 51 points, et une longueur de retard sur Telsar, Den Bosch reste en course pour les barrages des play-offs.

**Portugal, 28e journée, 1re division**

Jordi Mboula, remplacé à la 57e minute, et Gil Vicente sont battus à domicile par Moreirense (0-1).

Quatorzième, avec seulement 3 points d'avance sur le premier relégable, Gil Vicente doit désormais regarder derrière lui.



Douzième but de la saison pour Jaurès Massoumou, l'un des principaux artisans du titre de champion de Qabala/DR

**Portugal, 28e journée, 2e division**

Soumis à Viseu (3-1), Mafra reste dernier avec 9 longueurs de retard sur la zone de flottage.

**Bryan Passi a joué toute la rencontre.****Roumanie, 3e journée des****play-down, 1re division**

Premier succès pour l'UTA Arad, tombeur de Botosani (1-0). Un succès acquis sans Ravy Tsouka Dozi, absent pour le troisième match de rang.

**Russie, 27e journée, 2e division**

Réduit à dix à la 28e minute, Yenisey coule à domicile face à Chernomorets (0-3). Emmerson Illoy-Ayyet était suspendu pour cumul de jaune.

Sans Erving Botaka Yoboma, non retenu, l'Arsenal Tula bat le Sokol Saratov (1-0).

Au classement, Yenisey et Tula sont 7e et 9e avec 37 et 36 points.

**Allemagne, 28e journée, 1re division**

Sans Niels Nkounkou, resté sur le banc, l'Eintracht Francfort s'incline 0-2 chez le Werder de Brême et reste 3e à douze longueurs du deuxième.

**Allemagne, 29e journée, 4e division, groupe Nord**

Oldenbourg corrige Flensburg (5-1). Titulaire, Aurel Loubongo Mboundou est passeur décisif pour Taritas, auteur du premier but des locaux (47e min). Il a été remplacé à la 82e minute à 4-1.

**Angleterre, 40e journée, 2e division**

Luton Town partage les points avec Leeds (1-1). Christ Makosso était titulaire en défense centrale et n'a pas été mis en difficulté. Malgré ce nul face à une équipe du trio de tête, Luton reste relégable avec deux longueurs de retard sur Derby County, premier non-relégable.

**Angleterre, 41e journée, 3e division**

William Hondermarck n'est pas entré en jeu lors du carton de

Northampton à Peterborough (4-0).

Pas de Loïck Ayina dans le groupe d'Huddersfield, tombeur 2-1 de Mansfield.

**Autriche, 2e journée des play-down, 1re division**

Queyrell Tchicamboud est resté sur le banc lors du court succès du Linz ASK face Grazer (1-0).

Le LASK est premier avec 5 points d'avance sur le deuxième.

**Azerbaïdjan, 20e journée, 2e division**

Qabala lamine le Sporting Bakou (5-0). Titulaire sur la gauche de l'attaque, Jaurès Massoumou a doublé la mise à la 43e minute d'un petit plat du pied droit plein axe, après une belle talonnade de son avant-centre.

A la 79e minute, l'attaquant congolais sert en retrait Tagiyev pour le 3-0.

A la 86e minute, Massoumou tente sa chance, côté droit, à l'entrée de sa surface : son tir puissant est repoussé en catastrophe sur Tagiyev qui met le doublé.

Premier avec 52 points, et quatorze longueurs d'avance sur son premier poursuivant, Qabala est quasiment assuré de remonter en première division, onze mois après sa relégation.

Arrivé l'été dernier, l'international U23 a marqué son douzième but de la saison en championnat (deux en Coupe).

Camille Delourme



**INFORMER, ANALYSER,  
DIFFUSER, RAYONNER**

Agence d'Information de l'Afrique Centrale,  
un acteur économique majeur à vos côtés.

ÉCONOMIE

ART, CULTURE, MÉDIA

POLITIQUE

INTERNATIONAL

RÉFLEXION

SPORT

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

LE COURRIER  
DE KINSHASA

CONTACTEZ  
NOUS

84, Boulevard Denis Sassou N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo  
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

CONNECTEZ  
VOUS

www.adiac-congo.com  
www.lesdepechesdebrazzaville.fr  
www.lecourrierdekinshasa.com  
www.adiactv

RÉSEAUX  
SOCIAUX



## CONGO-EMIRATS ARABES UNIS

## Abu Dhabi et Brazzaville renforcent leur partenariat économique

En marge de la 14<sup>e</sup> édition du Forum annuel de l'investissement tenu du 7 au 9 avril à Abu Dhabi, le Congo et les Emirats arabes unis ont signé un accord global de partenariat économique.

Sous la houlette du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, et du prince Mohammed ben Zayed Al Nahyane, président de la fédération des Emirats arabes unis, l'accord a été signé du côté congolais par le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka, et du côté émirati par le ministre du Commerce extérieur, Ahmed Al Zeyoudi.

« Cet accord jette les bases d'une relation bilatérale stratégique et mutuellement bénéfique. Il prévoit l'instauration d'une zone de libre échange entre nos deux pays et l'identification d'un certain nombre de secteurs prioritaires parmi lesquels le secteur des industries extractives, transports et logistique, l'agriculture, le tourisme, l'économie digitale. Nous nous employons à le faire ratifier mais surtout à l'opérationnaliser », a expliqué le ministre Christian Yoka.

Les Dépêches de Brazzaville



Les présidents congolais et émirati avec les ministres signataires/DR

## RÉSERVE DE DIMONIKA

## Le gouvernement déterminé à mettre de l'ordre

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, accompagné de quelques membres du gouvernement, a effectué une descente dans la réserve de biosphère de Dimonika, classée patrimoine mondial de l'Unesco, pour évaluer l'impact de l'activité économique dans le but de restaurer les écosystèmes et faire respecter la loi.

« Le scandale écologique que nous avons constaté mérite d'être arrêté », a déclaré le Premier ministre, lors de la descente dans la réserve de biosphère de Dimonika, dans le département du Kouilou, en présence du ministre d'Etat en charge de l'Aménagement du territoire, Jean Jacques Bouya; des ministres de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault; de la Recherche scientifique, Rigobert Maboundou; de l'Economie forestière, Rosalie Matondo; de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel; et des parlementaires. Selon Anatole Collinet Makosso, cette forte délégation montre la détermination du président de la République à restaurer les écosystèmes et à faire respecter la loi. « Il y



La visite de la réserve de Dimonika conduite par le Premier ministre/DR

a des lois qui régissent l'exploitation des zones forestières, notamment le code forestier de 2020, la loi sur

la protection de l'environnement, la loi d'orientation sur le développement durable de 2022. Nous de-

mandons à tous les acteurs qui interviennent dans la gestion des écosystèmes de respecter ces textes », a-t-il rappelé.

En application du décret n°98-181 de 1988 qui confère à Dimonika le statut de zone de biosphère, un comité interministériel appuyé par un comité multi acteurs se réunira dans les prochains jours pour redéfinir les orientations stratégiques relatives à la gestion de cette aire protégée. Il est, en effet, question de veiller au respect de ce statut et d'envisager des mesures répressives à l'en-

contre de ceux qui y mènent des activités de manière illégale.

« Nous réaliserons un audit d'impact environnemental. Nous apprécierons l'étendue de la dégradation et nous adapterons la réserve en fonction de la zone qui est encore intacte. L'on saura faire la distinction entre la zone intègre, la zone tampon et la zone en développement qui peut être mise à la disposition de la population pour ses activités de vie quotidienne », a fait savoir le chef du gouvernement.

Il convient de souligner que la biosphère de Dimonika, patrimoine mondial de l'Unesco, contribue à la séquestration du carbone, à l'équilibre climatique mondial. La descente du Premier ministre et des membres du gouvernement fait suite à l'interpellation des parlementaires au sujet de la dégradation de cette réserve à cause de l'exploitation artisanale et industrielle de l'or. Des pratiques que le Premier ministre a qualifiées d'agression contre la nature et auxquelles le gouvernement promet d'apporter des réponses appropriées.

Rominique Makaya



Une vue de la dégradation de la réserve de Dimonika/DR

« Il y a des lois qui régissent l'exploitation des zones forestières, notamment le code forestier de 2020, la loi sur la protection de l'environnement, la loi d'orientation sur le développement durable de 2022. Nous demandons à tous les acteurs qui interviennent dans la gestion des écosystèmes de respecter ces textes »